TITRE N° 12

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

FAIRE RESPECTER LE DROIT INTERNATIONAL DANS LE SECOURS DES MIGRANTS EN MER MÉDITERRANÉE - (N° 1093)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N º 12

présenté par

M. Amard, Mme Abomangoli, M. Alexandre, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« visant à garantir un accueil digne aux migrants et à œuvrer à une politique migratoire humaniste, solidaire, raisonnée et réaliste, en conformité avec les engagements internationaux de la France »

EXPOSÉ SOMMAIRE

En cohérence avec l'amendement précédent, les députés du groupe LFI-NUPES proposent de réécrire le titre de cette proposition de résolution.

Face à la proposition de résolution hypocrite, fallacieuse et inconséquente de monsieur Marleix et de la droite, qui cède à la facilité et à l'illusion du discours sécuritaire sur l'immigration, nous opposons une politique migratoire humaniste, solidaire, raisonnée et réaliste qui ouvre la perspective d'un Avenir en commun pour tous les peuples. La stabilisation de l'Europe ne passera pas par le renouvellement de vieilles méthodes inefficaces. La réécriture du titre de cette

TITRE N° 12

proposition de résolution s'inscrit ainsi en cohérence avec la réécriture générale que nous proposons.